



Conseil municipal du 15 Décembre 2015

DRU/JGR

A) Travail des commissions :

1. Affaires scolaires, TAP :

Un bilan des deux premières périodes de l'année a été fait en présence des intervenants TAP, l'association «Société des amis de Montdidier », les intervenants de la commune et de la mairie. Ce bilan est plutôt positif, les activités proposées par l'association semblent être appréciées par les enfants, la preuve le taux de fréquentation aux TAPs est en hausse pour le début d'année.

Un goûter a eu lieu vendredi 18 décembre, pour présenter les réalisations des enfants, à cette occasion les blasons réalisés lors des TAPs ont été remis au maire. Un de ces blasons sera choisi pour représenter la commune et il sera affiché dans la page d'accueil du site Internet.

Nous attendons la validation définitive de notre PEDT, celui-ci est en cours de signature, nous espérons qu'il soit validé avant la fin de l'année.

2. Communication :

Le projet du Site Internet de la commune est bien avancé. Il sera présenté lors des vœux du maire le samedi 9 Janvier 2016.

3. Bâtiment :

Trois cabinets d'architectes ont répondu à l'appel d'offres concernant le réaménagement et l'extension de la salle des associations ainsi que la rénovation de l'ancien logement de l'institutrice.

Le cabinet « CAP Architecture » a été retenu par le conseil municipal pour conduire les 2 projets.

Une présentation détaillée de ces projets sera faite aux membres du Conseil Municipal courant Janvier 2016 par ce cabinet.

4. Assainissement :

La commune prévoit une réfection des clôtures autour des bassins du lagunage suite aux travaux de curage réalisés cet été. La CUMA de l'Abergement Clémenciat a été retenue pour réaliser ces travaux.

B) Informations diverses :

- **Le temps de vivre** organise son traditionnel loto le **dimanche 17 janvier 2016** à 13h30 à la salle des fêtes.

- **Les vœux du Maire**, auxquels sont conviés tous les habitants de Faramans, auront lieu le **Samedi 9 Janvier** à 11h00 à la Salle des fêtes. À cette occasion les nouveaux habitants de Faramans recevront une invitation personnelle pour participer à cette cérémonie.
- **Mairie :**
La Mairie sera fermée le jeudi 24 et le lundi 28 Décembre.
Elle sera ouverte le 31 Décembre de 10h00 à 12h00 pour permettre aux habitants de la commune de s'inscrire sur la liste électorale.

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent un **joyeux Noël** et de bonnes fêtes de fin d'année.

